ACADÉMIE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATIQUE
Presse : Benjamin Stewart / benjamin.stewart@ares-ac.be / T. +32 2 225 45 94

Bruxelles, le 9 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Enseignement supérieur – Test d'orientation du secteur de la santé 2016

2642 étudiants ont passé en 2016 le test d'orientation aux études du secteur de la santé

Pour pouvoir s'inscrire aux études de médecine ou de dentisterie en Fédération Wallonie-Bruxelles, 2642 étudiants ont passé cette année le test d'orientation du secteur de la santé (TOSS). Ils pouvaient présenter l'épreuve, obligatoire mais non contraignante, le 4 juillet et/ou le 5 septembre. La participation est globalement stable, et la maitrise des matières évaluées reste du même ordre de grandeur que lors des années précédentes.

1392 étudiants – sur 1655 inscrits – ont présenté la seconde édition du test d'orientation du secteur de la santé (TOSS) 2016 le 5 septembre dernier.

Le jury du TOSS s'est réuni ce vendredi 9 septembre. Il a validé les taux de participation et les résultats globaux pour les deux éditions.

Au total, en 2016, 2642 candidats aux études de médecine ou de dentisterie ont présenté le TOSS, un chiffre comparable à celui enregistré en 2015, avec toutefois la nuance que le TOSS concernait cette année les candidats aux études de 1er cycle en sciences dentaires, en plus de celles en médecine.

	Juillet		Septembre		Total	
	Inscrits	**Ayant passé le test**	**Inscrits**	**Ayant passé le test**	**Inscrits**	**Ayant passé le test**
2013	1067	976	2056	1738	3123	2714
2014	1950	1714	2044	1686	3994	3400
2015	1595	1400	1505	1221	3100	2621
2016[1]	1408	1250	1655	1392	3063	2642

Les résultats confirment une **maitrise insuffisante des matières scientifiques (mathématiques, chimie, biologie et, surtout, physique) par rapport aux compétences linguistiques (français, anglais)**. Le pourcentage des étudiants ayant atteint ou dépassé la moyenne de 10/20 par matière est présenté dans le tableau suivant ; **11 % des étudiants ont obtenu une note globale égale ou supérieure à 10/20 en septembre. Pour l'année 2016, cette valeur est de 11,5 %.**

[1] Médecine et sciences dentaires.

	Mathématiques	Anglais	Biologie	Physique	Français	Chimie	Global
	% ≥ 10/20	% ≥ 10/20	% ≥ 10/20	% ≥ 10/20	% ≥ 10/20	% ≥ 10/20	% ≥ 10/20
07.2013	40 %	52 %	24 %	5 %	91 %	34 %	**26 %**
09.2013	15 %	51 %	28 %	4 %	90 %	25 %	**18 %**
07.2014	26 %	68 %	16 %	1 %	89 %	11 %	**11 %**
09.2014	17 %	35 %	17 %	2 %	42 %	15 %	**7 %**
07.2015	28 %	29 %	22 %	14 %	83 %	31 %	**22 %**
09.2015	13 %	45 %	20 %	8 %	71 %	16 %	**14 %**
07.2016	21 %	37 %	16 %	5 %	53 %	20 %	**12 %**
09.2016	11 %	65 %	14 %	7 %	39 %	14 %	**11 %**

Le TOSS s'inscrit dans un dispositif plus global d'accompagnement des étudiants du secteur de la santé. L'épreuve vise essentiellement à leur permettre d'**évaluer leur maitrise des prérequis** aux études envisagées et de prendre part, si nécessaire, à des **activités de remédiation** adaptées.

Avoir passé le TOSS est **obligatoire pour une première inscription en 1er cycle de médecine ou de sciences dentaires** en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le TOSS est organisé sous l'égide de l'ARES simultanément dans les cinq universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles organisant les études concernées : UCL, ULB, ULg, UMONS et UNamur. Appliqué depuis 2013 pour l'accès au 1er cycle en médecine, le TOSS concerne aussi depuis cette année l'accès au 1er cycle en sciences dentaires. **Il sera également applicable pour l'accès aux études de 1er cycle de sciences vétérinaires dès l'année académique 2017-2018**. Tout comme les candidats médecins et dentistes, les candidats aux études vétérinaires devront effectivement passer le TOSS, en juillet ou en septembre 2017, pour pouvoir prétendre à l'inscription.

CONTACTS :

Presse francophone :
Prof. Gustave Moonen, président du jury du Test d'orientation du secteur de la santé
T. +32 475 91 95 73 / g.moonen@ulg.ac.be
Benjamin Stewart, ARES
T. + 32 2 225 45 04 / benjamin.stewart@ares-ac.be

Presse néerlandophone :
Prof. ém. Daniel van Steenberghe, expert académique pour le jury du test d'orientation du secteur de la santé
T. +32 2 647 95 39 / daniel.vansteenberghe@skynet.be

L'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES) est la fédération des établissements d'enseignement supérieur de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Organisme d'intérêt public, elle est chargée de soutenir ces établissements dans leurs missions d'enseignement, de recherche et de service à la collectivité. Elle fédère 6 universités, 19 hautes écoles, 16 écoles supérieures des arts et 86 établissements d'enseignement supérieur de promotion sociale dont elle organise la concertation et pour lesquels elle promeut les collaborations à l'échelle nationale et internationale. En tant que coupole unique, l'ARES assure au secteur de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles une coordination globale.

Pour en savoir plus : www.ares-ac.be